



**PROVINCE DE QUEBEC**  
**MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE LE HAUT-ST-FRANÇOIS**  
**VILLE DE EAST ANGUS**

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES**  
**PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉRO 857 et 858**

---

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LES**  
**PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS 857 ET 858**

---

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le Conseil municipal, suite à l'adoption des projets de règlement portant les numéros 857 et 858, tiendra une assemblée publique de consultation le *29 janvier 2024* à compter de *13 h 30* au *200, rue Saint-Jean Est*, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

QUE ces projets de règlement se résument ainsi :

Règlement 857 – Modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 744 pour agrandir une affectation ResH à même une affectation C :

Ce règlement prévoit que le plan intitulé « Affectations du sol » faisant partie intégrante du « Plan d'urbanisme », règlement numéro 744 de la Ville de East Angus, soit modifié afin d'agrandir une affectation Res H (résidentielle haute densité) à même une affectation C (commerciale ).

L'affectation C est située au bout de la rue Gauley longeant la route 112.

Règlement 858 – modifiant le règlement de zonage numéro 745 pour l'agrandissement de la zone Rc-17 à même la zone C-7:

Ce règlement prévoit que le plan que le plan de zonage faisant partie intégrante du « Règlement de zonage » numéro 745 de la Ville de East Angus, soit modifié afin d'agrandir la zone Rc-17 à même la zone C-7.

La zone C-7 est située au bout de la rue Gauley longeant la route 112.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ces projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau de la ville, aux heures ordinaires, soient du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et 13h à 16h.

DONNÉ À EAST ANGUS, CE SEIZIÈME (16<sup>E</sup>) JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE (2024).

Bruno Poulin, CPA  
Greffier-trésorier